

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal

05 septembre 2017

N°2017_09_1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 JUIN 2017

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 27 juin 2017.

N°2017_09_2 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 30 JUIN 2017

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 30 juin 2017.

DEBAT SUR LES PROPOSITIONS DE ZONAGES DU PLUI DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENADOIS

Monsieur le Maire rappelle que l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal est en cours.

C'est dans ce cadre qu'il est demandé au conseil municipal de débattre sur la cartographie du projet de zonage, issue de la commission urbanisme de la Communauté de communes du Pays Grenadois, relative au territoire de la commune de Cazères-sur-l'Adour.

Les plans ont été adressés, par courrier, à l'ensemble des conseillers le 29 août 2017.

A l'occasion de ce débat, plusieurs conseillers municipaux se sont exprimés pour donner leur point de vue sur ces zonages.

DIVERS / INFORMATIONS

- La Communauté de Communes du Pays Grenadois demande à la commune s'il serait possible que le RAPE occupe la salle actuellement utilisée par la bibliothèque dès que cette dernière aura intégré ses nouveaux locaux. La directrice de l'école y est favorable. Reste à déterminer :
 - si des aménagements seront nécessaires et dans l'affirmative qui les prendra en charge ;
 - qui assurera le ménage de ces locaux actuellement réalisé par les agents du SIVU Scolaire.
- La foire et le concours de dessins n'auront pas lieu cette année.
- Régime indemnitaire 2017 : les montants des primes attribuées en 2016 seront maintenus pour 2017.
- Épareuse : Monsieur Eric Zamprognà, adjoint, présente aux conseillers un plan sur lequel figurent les zones où les agents passent la débroussailleuse et qui pourraient, dans l'avenir, être entretenues avec l'épareuse.
- Changement fréquences TNT dans la nuit du 2 au 3 octobre 2017.
- Précisions apportées par Monsieur le Maire à la suite d'interrogations de conseillers municipaux :
 - Fauchage accotements et talus : cette année seuls les accotements ont été fauchés ; expérimentation de broyer les talus 1 an sur 2. Attente du retour des administrés, conseillers municipaux... sur cette mesure avant de la pérenniser ou pas.
 - Fauchage du parcours de santé (berges de l'Adour) : la personne qui s'était engagée à entretenir le site des berges de l'Adour n'a pas tenu ses engagements. De ce fait, seuls les chemins piétons ont été tondus.
 - Travaux bibliothèque : le chantier devrait se terminer en octobre.
 - Fibre optique : compétence du SYDEC - déploiement sur la commune entre 2020 et 2024.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt-trois heures.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 12 septembre 2017.

Le Maire,
Francis DESBLANCS